

CATALOGUE DE FORMATIONS

2025-2026



Groupement de Défense Sanitaire de Picardie

Site de l'Aisne

Zone d'Activités du griffon
CS 10 685
02007 Barenton-Bugny Cedex

Site de l'Oise

Rue Frère Gagne BP 40463
60021 Beauvais Cedex

Site de la Somme

19 bis Rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3

☎ 03 23 22 50 92

✉ gdspicardie@reseau-gds.com



GDS Picardie

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS

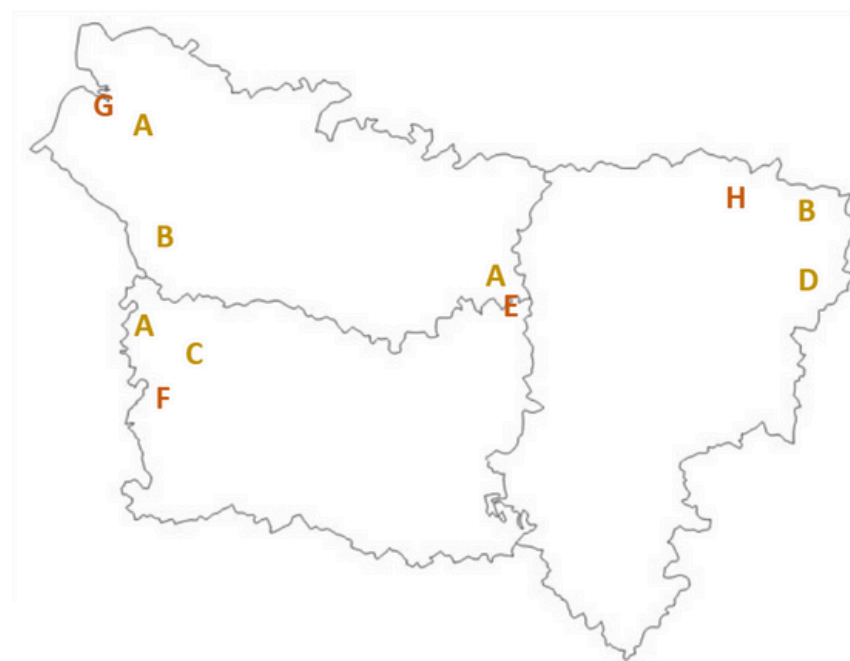
Formations éleveurs de bovins

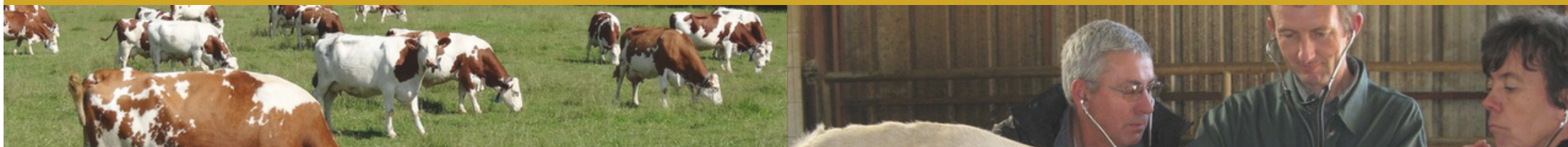
- | | |
|---|------------|
| A. Éleveur infirmier de son troupeau | P.4 |
| B. Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne : j'applique la biosécurité à mon élevage bovin et je maîtrise la Paratuberculose | P.5 |
| C. Travailler en sécurité avec ses bovins lors du parage | P.6 |
| D. Ébourgeonner facilement, efficacement et sans douleur | P.7 |

Formations éleveurs de bovins / ovins / caprins

- | | |
|--|-------------|
| E. Initiation à la géobiologie : Comprendre et corriger les perturbations électriques et/ou électromagnétiques en ferme | P.8 |
| F. Eau de qualité en quantité | P.9 |
| G. Découverte de l'aromathérapie | P.10 |
| H. Lutte contre les nuisibles en élevage | P.11 |

Contacts, conditions, tarifs et inscriptions **P.12 à 16**





L'éleveur infirmier de son troupeau

OBJECTIFS

- Connaître les notions de Bien-Etre Animal
- Savoir identifier un bovin malade
- Identifier les facteurs de risques des maladies, les moyens de prévention et les traitements à mettre en place
- Optimiser l'usage des médicaments vétérinaires et diminuer l'utilisation des antibiotiques
- Acquérir une méthode d'examen des animaux et savoir la mettre en pratique sur un bovin malade, en réalisant les gestes techniques (injections, prélèvements)

PROGRAMME

- Présentation des 5 libertés du Bien-Etre Animal
- Rappel sur les principales pathologies rencontrées en élevage bovin
- Compréhension et mise en œuvre des traitements
- Méthodologie pratique de l'examen clinique des animaux : de l'observation à distance à l'examen rapproché
- Distinction entre les situations nécessitant l'intervention du vétérinaire (cas graves ou inconnus) de celles pouvant être prises en charge par l'éleveur (cas bénins et connus)
- Présentation de l'environnement sanitaire de l'élevage et des acteurs mobilisables pour la gestion des maladies : GDS et ses actions, laboratoire départemental d'analyses, vétérinaires sanitaires, etc.



Clinique de **HAM** (80)
5 et 18 Novembre 2025

Dr. LABEUR,
vétérinaire praticien

Clinique de **FORMERIE** (60)
12 et 19 Décembre 2025

Dr. FRANCKE,
vétérinaire praticien

Clinique d'**ABBEVILLE** (80)
8 Janvier et 3 Février 2026

Dr. THIBAUT,
vétérinaire praticien



DURÉE 2 jours (2 x 7 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ **Visite et exercices pratiques en ferme**

**THERMOMETRE BOVIN
OFFERT**



Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne :

➡ J'applique la biosécurité à mon élevage bovin et je maîtrise la Paratuberculose

OBJECTIFS

- Savoir définir ce qu'est la biosécurité en élevage bovin
- Identifier et évaluer les risques pour son élevage
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés
- Connaître la Paratuberculose et appliquer des mesures préventives selon les principes de biosécurité

PROGRAMME

- Définition de la biosécurité en élevage bovin
- Principes généraux de la biosécurité : zonage d'exploitation, flux entrants et sortants, marche en avant etc.
- Identification des bonnes pratiques à adopter dans une logique de prévention des risques
- Mise en place des mesures préventives et évaluation de sa situation personnelle par rapport aux risques identifiés
- La paratuberculose : signes évocateurs, mode de contamination, méthodes de dépistage etc.
- Identification et priorisation des mesures de biosécurité déjà mises en place sur une exploitation et celles à envisager

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Visite et mise en pratique en ferme



Clinique de **HORNOY LE BOURG** (80) :

5 février 2026

Dr. MAILLARD,
vétérinaire praticien

Clinique de **AUVILLERS LES FORGES** (02-08)

25 février 2026

Dr. BOUVY,
vétérinaire praticien



DURÉE 1 jour (7 heures)

**KIT VELAGE ET PANNEAUX
SIGNALETIQUES OFFERTS**

En partenariat avec



Travailler en sécurité lors du parage

OBJECTIFS

- Détecter les signes de boiteries, identifier les animaux nécessitant une intervention et isoler en sécurité
- Identifier les facteurs de risque
- Connaître les principales maladies du pied
- Savoir nettoyer le sabot et rétablir de bons aplombs pour un parage préventif
- Parer en toute sécurité pour l'animal et l'Homme



**EARL TOUTAIN -
ST QUENTIN DES PRES (60)**

24 février 2026

Louis CAUET
pédicure bovin indépendant

PROGRAMME

- Théorie sur le parage et les causes de boiteries : anatomie du pied, lésions et pathologies, notion de parage préventif et curatif ;
- Sécurité lors du parage : le choix du matériel et entretien, la contention, le placement et la sécurité lors de l'intervention ;
- Le parage en pratique : positionnement de l'intervenant, les gestes techniques, apprentissage du parage fonctionnel ;
- Approche « troupeau » des boiteries : analyse des relevés de lésions réalisés en ferme, identification de la pathologie et des facteurs de risques d'apparition, relation avec la conduite du troupeau, le sol, le logement, l'alimentation, etc.



DURÉE 1 jour (6 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets



Visite et exercices pratiques en ferme

**FORMATION PRISE EN CHARGE
INTÉGRALEMENT PAR
LA MSA PICARDIE**



santé
famille
retraite
services



Ébourgeonner facilement, efficacement et sans douleur

OBJECTIFS

- Déterminer le meilleur moment pour ébourgeonner
- Comprendre l'intérêt de prendre en charge la douleur au moment de l'ébourgeonnage du veau
- Ébourgeonner avec le matériel à disposition et réaliser les différentes injections



EARL Le Fromentin - DOLIGNON (02)

27 novembre 2025

Dr. KIRSCH

vétérinaire chez Vet'BEAttitudes

PROGRAMME

- Définition du bien-être et application pour le jeune veau ;
- Contexte réglementaire et sociétal ;
- L'anatomie de la corne et l'importance d'ébourgeonner tôt ;
- Point sur les techniques de contention du veau : cage, produit calmant, etc. ;
- Prise en compte de la gestion du stress et de la douleur lors de l'ébourgeonnage avec les produits vétérinaires ;
- Quel matériel privilégier pour écorner le plus facilement, efficacement et sans douleur ?
- Travaux pratiques par chaque éleveur



DURÉE 1/2 journée (4 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets



Travaux pratiques et démonstration spécifique en ferme de l'ébourgeonnage



Formation
**BIEN-ÊTRE
ANIMAL**
par vivea & UCAPAT



Initiation à la géobiologie



➡ Comprendre et corriger les perturbations électriques et/ou électromagnétiques en ferme

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la géobiologie en élevage et ses facteurs de risque
- Repérer les principales nuisances et trouver les solutions de corrections adaptées
- Être en capacité de choisir un géobiologue si besoin



Secteur HAM (80)

29 janvier 2026

Hélène SZYMANEK

Géobiologue professionnelle

PROGRAMME

- Les différents signes sanitaires et comportementaux des bovins, révélateurs d'une nuisance dans son exploitation
- Les normes des différentes installations électriques et application en élevage. Sécurité. Vérification de la conformité électrique en mesurant la prise de terre, les défauts électriques et les liaisons équipotentielles. Recherche d'éventuels courants parasites. Les appareils de mesure ;
- Introduction à la géobiologie. Les différents flux souterrains : telluriques, hydrauliques et magnétiques. Circulation et failles possibles. Sensibilité de l'Homme et des animaux.
- Visite en ferme l'après-midi : observation du comportement des animaux, observation de l'installation électrique, repérage des points techniques et électriques, discussions autour de la mise à la terre, mise en œuvre de solutions dans la ferme.



DURÉE 1 jour (7 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ **Visite et démonstration pratique en ferme**



Eau de qualité en quantité

OBJECTIFS

- S'approvisionner en eau d'origine privée (puits, source, forage, autres)
- Identifier et anticiper les situations à risques (puits, source, forage, autres)
- Établir un programme de surveillance (analyse d'eau) adapté à sa production agricole et à son captage d'eau
- Choisir et adapter le mode d'abreuvement au champ et en bâtiment

PROGRAMME

- Les risques sanitaires sur les animaux liés à l'abreuvement
- Les facteurs de risques de pollution des captages et installations d'eau
- Conception et protection des captages d'eau : puits, forage, abreuvement au champ
- Les analyses d'eau : choix des critères à analyser et interprétation des résultats
- Conception des circuits d'eau à l'exploitation et au pré + abreuvement
- Entretien des installations d'eau à la ferme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

- ➡ Visite en ferme
- ➡ Travail d'interprétation des analyses d'eau



Secteur PAYS DE BRAY (60)

3 février 2026

Stéphane COUPE

Conseiller technique en eau
au GDS 53



DURÉE 1 jour (7 heures)



Formation
**BIEN-ÊTRE
ANIMAL**
par vivea & UCPIAT



Découverte de l'aromathérapie

➡ Découvrir une méthode alternative de gestion des pathologies en élevage

OBJECTIFS

- Découvrir l'aromathérapie et les mécanismes de fonctionnement
- Savoir utiliser les huiles essentielles avec la bonne posologie selon la pathologie



ABBEVILLE (80)

14 novembre 2025

Dr Lissarde-Irola

vétérinaire praticien rural
à Formerie (60)

PROGRAMME

- L'aromathérapie vétérinaire en élevage : principes actifs, fonctionnement, effets sur les ruminants
- Présentation des principes d'utilisation des huiles essentielles, du choix des huiles, des précautions d'utilisation et de leurs modes d'application
- Réglementation concernant l'usage des huiles essentielles
- Prévention et traitement des pathologies quotidiennes des bovins grâce à l'aromathérapie : boiteries, diarrhées, maladies respiratoires etc.



DURÉE 1 jour (7 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

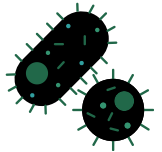
Échanges autour de cas concrets





Lutte contre les nuisibles en élevage

➡ Dératisation, désinsectisation, désinfection



OBJECTIFS

- Mieux connaître la biologie des espèces nuisibles
- Savoir identifier les espèces responsables des dégâts et des pertes sanitaires
- Utiliser les méthodes de lutte adaptées en privilégiant la lutte raisonnée
- Mise en place d'un plan de dératisation



GAEC FORTRIE - DORENGT (02)

20 janvier 2026

Arnold LE BRIQUER -

Directeur SOFAR

Marine PICK - Référente

ARMOSA Nord-Est

PROGRAMME

- Présentation des espèces cibles et des méthodes de luttés chimiques et raisonnées
- Propositions de plans d'action
- Réalisation de protocoles de lutte
- Application des biocides avec respect des règles de sécurité



DURÉE 1 jour (7 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ **Visite et démonstration pratique en ferme**

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION

Vous êtes inscrit à une formation : faites-vous remplacer !



Des aides au remplacement existent pour les agriculteurs(trices) qui suivent une formation :

- Contacter le service de remplacement de votre département,
- Des aides départementales complémentaires sont possibles,

Vos contacts en Picardie :

- Aisne : 03 23 97 54 11
- Oise : 03 44 11 45 06
- Somme : 03 22 33 69 41

Développez et renforcez vos compétences. Faites-vous remplacer et investissez-vous dans des actions de développement agricole.

- Réalisez vos formations en toute tranquillité. Un(e) salarié(e) est mis(e) à votre disposition selon les compétences recherchées.
- Le remplacement est réalisé jusqu'à trois mois après la formation.
- N'attendez plus et adhérez au Service de Remplacement.

Vous voulez covoiturer ? Contactez-nous avant, pour connaître les autres participants.

VOTRE PRESTATAIRE DE FORMATION

GDS 54 - 9 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Tél. : 03.83.93.44.76
Mail : gds54@gds54.com
N° d'existence : 41 54 03358 54
SIRET : 783 334 477 00032

Le GDS 54 est organisme de formation certifié **QUALIOP**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : action de formations. L'organisme de formation est certifié **QUALICERT** pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayants-droit VIVEA (conformément au référentiel « Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles – RE/VIV/04). [Détails des caractéristiques certifiées.](#) www.qualicert.fr Le référentiel de certification de services peut être obtenu auprès de **SGS ICS** – 29 avenue Aristide Briand – 94111 ARCUEIL Cedex Téléchargez les certificats sur notre site internet : <https://gdsreseau3m.com/>



9,20 /10

Satisfaction 2025

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Objet

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation s'appliquent à toutes les formations organisées par le GDS Picardie. Les présentes conditions sont complétées par le [Règlement Intérieur](#). L'inscription à nos formations implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

Informations avant la formation

Les formations débutent généralement à 9h30 et se terminent vers 17h30. Les informations complètes sur chaque formation sont précisées dans l'invitation détaillée propre à chaque formation (disponible sur demande auprès du GDS Picardie). Celle-ci comprend : la/les dates, lieux, horaires, intervenants, responsable de stage, programme, objectifs, durée, prérequis éventuels, modalités et délai d'accès, méthodes mobilisées, tarifs, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes handicapées. Les dates, lieux et horaires sont susceptibles d'être modifiés (notamment en cas de report).

Public

Les formations s'adressent en priorité aux chefs d'exploitations agricoles (= contributeurs et ayants-droit VIVEA). Elles sont également ouvertes aux salariés d'exploitations agricoles. Dans la limite des places disponibles, les formations peuvent accueillir toute personne en rapport avec le milieu agricole souhaitant s'y inscrire et qui en accepte les conditions, en particulier tarifaires.

Conditions d'accès

Les personnes souhaitant participer doivent s'inscrire auprès du GDS Picardie au plus tard la veille avant le début de la formation (dans la limite des places disponibles) et respecter les éventuels prérequis demandés.

Accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, contactez le GDS Picardie avant la formation afin d'apporter les adaptations nécessaires à la prestation (locaux et moyens pédagogiques).

Inscription et convocation

L'inscription se fait en renvoyant le bulletin d'inscription complété au GDS Picardie par téléphone, mail ou courrier.

Responsable des inscriptions : Ophélie DUCLOS : 03.22.95.91.76.

L'inscription est validée lorsque la personne est destinataire d'une convocation, envoyée par mail ou à défaut par courrier, les jours précédents le début de la formation.

Conditions tarifaires et modalités de règlement

Notre organisme étant engagé dans la démarche de qualité de service, nos formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation VIVEA pour ses cotisants éligibles ou par tout autre OPCO (opérateur de compétences) pour les autres publics.



> Pour les contributeurs et ayants-droit VIVEA = chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation (en présentation de pièces justificatives), sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur cotisation MSA, aient transmis leur consentement électronique dans les délais impartis, ne dépassent pas le plafond de prise en charge de 3000€/année civile (consultable www.vivea.fr – l'excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire additionnelle)

les conditions ci-dessous s'appliquent :

- VIVEA prend en charge les frais pédagogiques de formation (versement à l'Organisme de formation).
- Les frais de restauration sont à la charge du Stagiaire.
- En fonction des accords de prise en charge par VIVEA, une contribution stagiaire peut être demandée. Si elle est non nulle, le montant de cette contribution stagiaire est précisé dans l'invitation détaillée ainsi que dans la convention de formation.

> Salariés de la production agricole, apprentis ou adhérents GDS non éligibles VIVEA :

- Le coût de la formation est de 130€ HT par journée, frais annexes compris. Le règlement s'effectue à l'issue de la formation.
- Les frais de restauration sont à la charge du Stagiaire.
- Les employeurs des salariés agricoles peuvent bénéficier de prises en charge. Renseignez-vous auprès d'OCAPIAT (action « Boost'Compétences »).



> Pour les autres statuts :

Le tarif de la formation est égal à la prise en charge des frais pédagogiques de formation accordés par VIVEA net de taxes (montant variable en fonction de l'accord de financement, il est connu 1,5 mois avant la formation). Pour connaître le montant, contactez le GDS Picardie. Le règlement s'effectue à l'issue de la formation.

Justification de formation

Un certificat de formation est envoyé à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Annulation ou abandon

> Modification / Annulation à l'initiative du GDS Picardie

Le GDS Picardie peut être amené à modifier les dates, lieux et noms des intervenants de la formation. Dans tous les cas, les informations sont mises à jour dans le courrier de convocation.

Le GDS Picardie se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, notamment en cas d'effectif insuffisant, si le financement VIVEA n'est pas accordé ou si les conditions matérielles ne permettent pas la bonne mise en oeuvre de l'action. Le GDS Picardie s'engage alors à avertir les inscrits dans les meilleurs délais et dans tous les cas à ne facturer aucun frais aux inscrits. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation.

> Annulation à l'initiative du Stagiaire

Tout désistement doit être annoncé au GDS Picardie (appel, courrier, mail). En cas de désistement non annoncé, le GDS 54 se réserve le droit de facturer un forfait de 36€ HT au titre des frais de gestion, sauf en cas de force majeure.

> Abandon en cours de stage à l'initiative du Stagiaire

En cas d'abandon en cours de stage, si le Stagiaire a participé à moins de 7h de formation, le coût journalier de la formation est dû en totalité. Seules les absences motivées par un cas de force majeure donneront droit à la non-facturation et à la résiliation de la convention de formation.

En cas d'abandon en cours de stage, si le Stagiaire a participé à au moins 7h de formation, la formation est facturée au prorata temporis de la participation.

> En cas de Litige

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée ; à défaut il sera soumis au tribunal de Nancy.

Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractères personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par le GDS 54. Conformément au Règlement Général européen relatif à la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant, à exercer à tout moment auprès du GDS 54.

INSCRIPTION

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour une ou plusieurs formations en remplissant le formulaire ci-dessous. Une convocation et un programme vous seront envoyés avant la formation choisie pour vous préciser les modalités exactes de rendez-vous. La signature et envoi de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions générales d'inscription et de participation du service formation du GDS 54 sur la page précédente.

Stagiaire(s) à inscrire

INSCRIPTION EN LIGNE

Nom et Prénom : _____

Exploitation : _____ n° d'élevage : _____

Tel./Port. : _____ @ : _____

Date de naissance : _____

Votre statut :

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Chef ou associé d'exploitation | ☐ Conjoint collaborateur | ☐ Retraité |
| ☐ En cours d'installation | ☐ Aide familiale | ☐ Autre statut : _____ |
| ☐ Salarié agricole | ☐ Cotisant solidaire | |

Formation(s) choisie(s)

☐ Choix 1 : _____

☐ Choix 2 : _____

☐ Choix 3 : _____

☐ Choix 4 : _____

Attentes spécifiques ? : _____

Le ____/____/____

SIGNATURE

L'action sanitaire ensemble



Site de l'Aisne

Zone d'activité du Griffon
CS 10685
02007 BARENTON-BUGNY

Site de l'Oise

Rue Frère Gagne
BP 40465
60021 BEAUVAIS CEDEX

Site de la Somme

19 Bis Rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS CEDEX 3

Tel : 03.23.22.50.92

Mail : gdspicardie@reseauugds.com
Site@ : www.gdshautsdefrance.fr